REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 7 avril 2021
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Désignation du président du conseil d'administration de la Banque Cantonale de Genève



En raison de la fin du mandat, le 29 avril 2021, de Monsieur Gilbert Probst, et en vertu de l'article 12A de la loi sur la Banque Cantonale de Genève (BCGE), le Conseil d'Etat a décidé de nommer administrateur et de confier la présidence du conseil d'administration de la BCGE à Monsieur **Manuel Leuthold**.

La désignation du nouveau président s'appuie sur un parcours professionnel exemplaire et une connaissance approfondie du domaine bancaire. M. Manuel Leuthold dispose en effet d'une longue expérience durant laquelle il a occupé des fonctions dirigeantes, d'abord au sein du groupe UBS SA puis auprès du groupe Edmond de Rothschild. M. Manuel Leuthold a également été membre de plusieurs conseils d'administration, notamment d'établissements bancaires. Il est président de compenswiss, établissement fédéral autonome de droit public chargé de la gestion centralisée des liquidités et de la fortune de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS), de l'assurance-invalidité (AI) et du régime des allocations pour perte de gain (APG). M. Manuel Leuthold a grandi à Genève et il est titulaire d'un master en droit et d'un master en Sciences économiques de l'Université de Genève.

M. Gilbert Probst a assumé la charge de président du conseil d'administration de la BCGE dès le 25 avril 2017. Le Conseil d'Etat lui adresse ses vifs remerciements pour son engagement remarquable et pour sa contribution à l'activité de la BCGE tout au long de son mandat.

Pour rappel, l'Etat de Genève est actionnaire principal de la BCGE, à hauteur de 44,3%.

Pour toute information complémentaire: Mme Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat, en contactant M.

Philippe Dunant, secrétaire général adjoint chargé de communication, DF, T. 022 327 98 07 ou 079 432 58 84.